



Mikvaot

Michna 8 - Chapitre 6

מְטַהְרִים אֶת הַמִּקְוֹאוֹת, הָעֲלִיּוֹן מִן הַתַּחְתּוֹן, וְהַרְחוֹק מִן הַקָּרוֹב.
כִּיצַד. מֵבִיא סֵלֶן שֶׁל חָרָס אוֹ שֶׁל אָבֶר, וּמְנִיחַ יָדוֹ תַּחְתּוֹ, עַד
שֶׁהוּא מִתְמַלֵּא מַיִם, וּמוֹשְׁכוֹ וּמְשִׁיקוֹ, אֶפְלוּ כִשְׁעָרָה, זֵינִי. הִיָּה
בְּעֲלִיּוֹן אֶרְבָּעִים סָאָה וּבַתַּחְתּוֹן אֵין כָּלוּם, מְמַלֵּא בְּכַתֵּף וְנוֹתֵן
לְעֲלִיּוֹן, עַד שִׁירְדוּ לַתַּחְתּוֹן אֶרְבָּעִים סָאָה.

On peut purifier un mikvaot, un mikvé supérieur par un mikvé inférieur, et un mikvé éloigné par un mikvé proche.
Comment ? On prend un tuyau de terre ou de plomb [et on met une extrémité dans le mikvé supérieur], on met sa main sous [l'autre extrémité] jusqu'à ce qu'il se remplisse d'eau, on l'apporte et on le touche [au mikvé inférieur et valide] ne serait-ce que d'une largeur de cheveu ; cela suffit [pour rendre valide le mikvé supérieur]. Si le mikvé supérieur contenait quarante séa [d'eau valide] et que le mikvé inférieur n'en avait pas, on peut remplir [d'eau] avec son épaule [c'est-à-dire de l'eau puisée qu'on a portée] et ajouter à celui du haut, jusqu'à ce que quarante séa coulent dans le mikvé inférieur.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions